



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21031384

Déposé / Reçu le

02 MARS 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone (Greffier)

N° d'entreprise : 0760 873 740

Nom

(en entier) : **AGIR DEFENDRE CONTRE LE RACISME ET
L'ISLAMOPHOBIE - CCIE**

(en abrégé) : **ADCRI CCIE**

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue du Congrès 35 à 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Transfert siège

L'assemblée générale qui s'est tenue en date du 16 février 2021 a décidé à l'unanimité de transférer le siège de l'association avec effet immédiat à l'adresse suivante :

Avenue Louise 251
1050 Bruxelles

L'assemblée générale a décidé à l'unanimité de donner mandat à la S.C.S. NATKA CONSULTING, dont le siège social est sis rue Engeland 575 Bte 2 à 1180 Bruxelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0849.770.478 et à sa gérante Nathalie Calomme, sans faculté de substitution, afin d'assurer la publication aux Annexes du Moniteur belge de la décision de transfert de siège dont question ci-dessus ainsi que pour procéder aux éventuelles modifications nécessaires auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises. Dans le cadre de ce mandat, le mandataire est autorisé à signer tout document au nom et pour le compte de l'association et /ou de ses administrateurs. En outre, le mandataire a déclaré agir pour l'association uniquement en vue de la signature de la publication destinée aux Annexes du Moniteur belge et dans le cadre de ce transfert de siège.

Nathalie Calomme
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).